

Mise à jour : le 4 Août 2026

Programme de formation Initiateur de Club

Durée de la formation

Une formation commune de 7h en présentiel complétée de 3h en situation pédagogique (stage pratique sur le terrain) obligatoire et de 11h de FOAD (Formation Ouverte A Distance) **soit un total de 21 heures**

1. minimum 11h de FOAD (Formation Ouverte A Distance) **à effectuer avant la formation en présentiel**
2. 1 journée de formation de 7h en présentiel
3. minimum 3h en situation pédagogique **à la suite des 11h de FOAD et après la journée de formation en présentiel**

Conditions d'inscription et modalités d'accès

Prérequis :

- ✓ Être licencié Compétition FFTT ou Dirigeant FFTT
- ✓ Être au minimum Cadet 1^{ère} année

Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation => entre 2 semaines et 2 mois

Capacité d'accueil et accessibilité

Entre 5 et 15 apprenants

(inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée des demandes via le formulaire)

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

PMR => accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

Objectifs

Le diplôme d'INITIATEUR DE CLUB est constitué de quatre compétences :

- Être capable d'organiser l'accueil des différents publics dans son club,
- Être capable de prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie,
- Être capable d'appréhender les bases du jeu,
- Être capable de garantir l'intégrité physique et morale des publics.

L'Initiateur doit savoir accueillir les différents publics et leur donner envie de pratiquer. La formation se veut accessible à l'ensemble des bénévoles et doit donner envie de poursuivre le cursus.

Équipe pédagogique et administrative

-> Formateur principal :

Grégory BARRAULT - responsable.formation@fftt-idf.com

Salarié responsable des formations techniques et professionnelles IDF

Habilitation nationale / Diplômé d'État BEES 1er degré TT

-> Autres intervenants possibles : FFTT, indépendant(s)/organisme(s) extérieur(s).

-> Élu(e) responsable des formations en IDF :

Véronique BEAUSSART - verobeaussart@yahoo.fr

-> Contacts administratifs et financiers :

Charlène ALIA et **Marine LE COGUEC** - formation@fftt-idf.com

Modalités pédagogiques et matériel

Alternance de cours théoriques et pratiques à distance et en salle de Tennis de Table, par le biais de plusieurs supports et moyens pédagogiques comme le vidéo projecteur et des documents PowerPoint ou Word, présentation d'exposé et d'apport et de transmission de savoir.

Le but pour vous est de mémoriser les connaissances sur les bases d'organisation et de construction d'une séance d'entraînement, d'un exercice, la relation entraîneur/parents...

Nous vous transmettrons des supports numériques sur votre page extranet personnelle, en **travail de groupe pour utiliser la richesse du collectif** et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun, tout comme vos idées sur des études de cas.

Les cours pratiques seront dispensés dans la même salle de Tennis de Table => **exercices individuels et en groupe avec mises en situations pédagogiques, démonstrations, analyse de pratique et pratique du Tennis de Table.**

Vous apprendrez les bons gestes et les bonnes attitudes à avoir en tant qu'animateur/entraîneur par le biais de jeux de rôle.

Vous serez actif et en situation réelle avec également du petit matériel d'échauffement et de préparation physique (plot, cercle,...).

Matériel :

- Raquettes / balles / cerceaux / petits matériels pédagogique
- Documents supports de formation à prendre connaissance en FOAD
- Étude de cas concrets d'analyse et d'animation en salle de TT
- Échange d'expérience formateur et stagiaires
- Accès à un **espace personnalisé extranet** Digiforma (documents supports, suivi, évaluation)
- Suivi et échanges avec le formateur sur l'extranet du stagiaire

Contenu

1 - FOAD 11H (Formation Ouverte À Distance)

Ce sont des documents, vidéos et autres supports dont vous devrez **prendre connaissance avant l'entrée en formation en présentiel.**

Vous devrez vous inscrire et vous connecter à la plateforme de la FFTT. Cette prise de connaissance de documents théoriques **permet également de soulager la formation en présentiel** et de pouvoir revoir de façon moins appuyée les points importants à savoir.

Pour le grade d'Initiateur de Club, la FFTT a **estimé le temps de travail à 11 heures** et divisé le contenu en :

- ✓ **4 modules théoriques :**
 - l'accueil de différents publics en sécurité
 - la prise en main d'un groupe
 - l'initiation tactico-technique
 - l'histoire du tennis de table
- ✓ **1 module sur la prévention des violences**
- ✓ **1 diagnostic de club**
- ✓ **1 étude de cas**

Attention ! Si le temps de visionnage n'est pas respecté, l'accès au questionnaire sera impossible, donc pas la peine d'essayer de gagner du temps.

Ligue Île-de-France de Tennis de Table - 1 rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 - formation@fftt-idf.com - www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET : 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Chaque module validé donne accès à un mot de passe dont vous aurez besoin pour l'obtention de votre certificat.

Pour valider la FOAD, il faudra valider les différents modules puis générer le certificat (badge numérique) INITIATEUR FOAD.

**TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS VALIDÉ CETTE FOAD
NE POURRA PAS ACCÉDER AU PRÉSENTIEL**

2 - Formation de 7h en présentiel

✓ Gérer le déroulement d'une séance :

Intérêt et caractéristiques d'un échauffement physique

Les différents temps d'une séance

✓ Faire jouer :

Logique interne de l'activité : le duel (le jeu en mouvement, les différentes façons de marquer le point, paramètres de la balle).

Sensibilisation aux actions sur la balle (trajectoires produites, résultat sur la raquette adverse)

Les raquettes et les prises de raquette, le CD et le RV.

3 - Minimum 3h en situation pédagogique sur le terrain

La FFTT a mise en place depuis 2018 des heures en situation pédagogique à effectuer sur le terrain en salle de TT, accompagné d'un tuteur qualifié (professionnel ou bénévole dirigeant). Il serait préférable que vous puissiez être sous la responsabilité d'une personne majeure et titulaire d'un diplôme d'entraîneur ou avec de l'expérience dans l'animation. Plus vous évoluerez dans votre cursus, plus l'implication sur le terrain sera demandée.

3 heures sont à effectuer **à la suite des 11h de FOAD et APRÈS la journée en présentiel** dans votre/un club de tennis de table.

Vous êtes responsable de l'organisation de vos 3 heures.

Ces heures en situation pédagogique peuvent se faire au sein de votre association, ou d'une autre structure support.

L'intérêt de cette 1^{ère} approche sur le terrain est que vous essayez de mettre en pratique les thèmes vus lors de vos 11h de formation à distance (ou au moins une observation active avec production de questions/remarques) et que vous puissiez échanger avec le

formateur sur vos impressions et vos difficultés rencontrées en début de la journée de formation en présentiel.

Pour valider vos heures en situation pédagogique, il faudra impérativement nous envoyer par mail **une attestation du Président** du club où vous aurez effectué vos heures, signée et tamponnée à responsable.formation@fftt-idf.com ET formation@fftt-idf.com **dans le mois suivant la journée de formation en présentiel**. C'est également sur ce support que votre tuteur devra indiquer ses remarques et appréciations.

->Attestation du Président à télécharger sur le site internet de la Ligue

EN CAS DE NON-RÉALISATION DE CES 3 HEURES EN SITUATION PÉDAGOGIQUE, VOUS N'OBTIENDREZ PAS LE DIPLÔME D'IC.

Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction

Permet à chaque stagiaire de faire le point sur l'atteinte des objectifs, dialoguer sur les aspects positifs et négatifs rencontrés lors de la formation. Un questionnaire sera à remplir obligatoirement pour l'évaluation de leur satisfaction sur l'aspect logistique et organisationnel de la formation, en vue d'une amélioration pour les suivantes.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Obtention du certificat pour la FOAD 11h.
- Attestation du Président et retour du tuteur sur les 3h en situation pédagogique.
- Feuille de présence.
- Mises en situation pratique et questionnement oral du formateur tout au long de la formation pour s'assurer de la bonne compréhension des acquis.
- Questionnaire de satisfaction, évaluations des acquis à chaud et à froid.
- Délivrance diplôme fédéral FFTT Initiateur de Club

Les types d'évaluation :

Avant la formation en présentiel :

- Fonction : mesurer vos besoins, vos connaissances et vos attentes sur la formation. Évaluation par des quizz tout au long des 11h de formation en FOAD.
- Outils / moyens : questionnaire d'avant formation, quizz sur vos connaissances, obtention du certificat FOAD directement sur la plateforme de la FFTT.

Pendant la formation en présentiel :

- Fonction : il s'agit d'évaluer ce qui fonctionne ou pas ainsi que d'évaluer le degré

Ligue Île-de-France de Tennis de Table - 1 rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 - formation@fftt-idf.com - www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET : 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

d'acquisition au regard des objectifs fixés.

- Outils / moyens : questionnement oral, exercices, mises en situation, etc...

À l'issue de la formation en présentiel :

- Fonction : évaluation de satisfaction permettant de connaître votre perception concernant la qualité de la formation sur les aspects organisationnels et pédagogiques. Vérifier les connaissances acquises à la sortie de la formation et 3 mois après. Une fois les évaluations complétées, vos réponses seront analysées et corrigées par notre équipe pédagogique. L'attestation d'assiduité et le certificat de réalisation vous seront envoyés.
- Outils / moyens : questionnaire écrit évaluant l'appréciation globale de la formation, les réponses aux attentes, l'utilisation des acquis, les aspects pédagogiques, l'organisation de la formation. Questionnaires sur les connaissances à maîtriser avec débrief par mail.

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme d'INITIATEUR DE CLUB a pour rôle :

- d'accueillir les différents publics et de leur donner envie de pratiquer,
- d'animer le tennis de table en utilisant les outils FFTT pour le public jeune,
- d'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Modalités d'obtention

La certification des compétences s'effectue au fur et à mesure de la formation, en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme en contrôle continu, il faut :

- avoir validé en contrôle continu l'ensemble des 4 compétences (attestation du responsable de formation),
- avoir obtenu le certificat FOAD 11h,
- avoir validé les 3 heures en situation pédagogique,
- avoir complété l'évaluation des acquis à chaud.

=> délivrance du Diplôme fédéral FFTT « Initiateur de Club »

Détails sur la certification

Le diplôme d'INITIATEUR DE CLUB a une durée de validité illimitée.

Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est licencié à la FFTT (licence compétition).

Le diplôme ne donne aucune prérogative en dehors d'une structure FFTT.

Le diplôme fédéral d'Initiateur de Club est l'équivalence de l'ancien diplôme fédéral « Entraîneur Départemental ».

Le 2ème niveau de la filière fédérale est la formation animateur fédéral.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION